



Objectifs 2008

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2008 se situent pour une part dans la prolongation des orientations stratégiques votées par l'Assemblée générale pour la période 2005-2007. Ils sont aussi la traduction directe d'une mise en orbite européenne d'un réseau européen d'autorités locales, l'EUROMOT, suite au succès des Rencontres européennes de Lille.

Au titre de l'ancrage de la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, « outil d'une véritable stratégie de développement des projets et territoires transfrontaliers », les objectifs pour l'année 2008 sont :

1. En terme d'assistance opérationnelle

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux intercollectivités transfrontalières
- développer le rôle de la MOT, en tant que pôle technique de référence pour la mise en œuvre du GECT, outil de gouvernance ou de maîtrise d'ouvrage de réalisation de projets transfrontaliers (Dunkerque/ Flandre, Sarre/ Moselle, Alzette/ Belval...)
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle
 - par le développement de partenariats avec les Directions Régionales de la CDC avec des Régions et Etats limitrophes (PACA, Champagne-Ardenne, Andorre, Luxembourg...)

- par l'ouverture du champ d'intervention de la MOT en matière de développement économique, susceptible d'entraîner des démarches innovantes et créatrices d'emploi (CCI Bayonne San Sebastian...)

2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers

Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.

- Pour l'année 2008, les actions suivantes sont d'ores et déjà programmées :
 - la rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 6 000 exemplaires, en deux langues (français, anglais),
 - la production de 11 newsletters en trois langues (français, anglais et une troisième langue européenne parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien et le néerlandais),
 - la production d'un cahier thématique sur « le GECT » en deux langues (français, anglais),
 - la publication et la diffusion au réseau (par mail et via l'Extranet) de 2 revues de presse par mois sur la coopération transfrontalière,
 - l'actualisation et l'enrichissement des ressources du site internet (français-anglais-allemand-espagnol-italien et néerlandais en cours) et de l'Extranet réservé aux adhérents de la MOT
 - l'organisation d'une Conférence-Débat sur le lancement de l'EUROMOT.
- Pour la période de programmation 2007/2013 :

Définir le rôle de la MOT dans l'assistance technique nationale et européenne et son financement dans le cadre notamment de la mise en œuvre des programmes « Europact » et Interact.

3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats et les Régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen.

2008 sera de ce point de vue une année particulièrement importante avec, en France, la mise en œuvre des contrats de projets Etat/ Régions et au plan européen des programmes opérationnels du futur Objectif 3 pour la période 2007-2013.

A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- assister les sites transfrontaliers pour les aider à faire prendre en compte leurs projets dans les programmations nationales et européennes,
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des porteurs de projet, en lien avec la CDC et les ministères compétents,
- poursuivre en lien avec la DIACT les réflexions engagées en matière de coopération métropolitaine, d'observation des territoires transfrontaliers et de concurrence économique transfrontalière (Mission Préfet Lemaire),
- informer, animer, former le réseau territorial des Ministères français (SGAR, MEDAD, Intérieur,...),
- préparer et animer un atelier sur la coopération transfrontalière dans les Balkans en lien avec le Ministère des Affaires Etrangères et européennes,
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (notamment à l'intégration du règlement communautaire sur le GECT dans le droit français en lien avec le Ministère de l'Intérieur).

4. En terme de consolidation du réseau

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 % du nombre des adhérents,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités sur d'autres frontières européennes.

Au titre de l'ouverture européenne, « aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen »,

il s'agit essentiellement pour 2008 :

1- d'exploiter les suites des rencontres européennes de Lille par

- la diffusion des Actes et des recommandations (Manifeste pour la coopération transfrontalière en Europe) auprès des autorités nationales et européennes,

- la structuration progressive de l'EUROMOT, réseau européen des autorités locales transfrontalières,
- la définition et le lancement d'un programme de travail avec l'ARFE.

2- **de rechercher les moyens de cette politique européenne** par la production de réponses à des appels à projets de programmes européens (Interreg IV C, Urbact, Espon...) susceptibles de permettre à la MOT de développer des partenariats actifs avec des autorités locales transfrontalières dans toute l'Europe.

3- **de participer à la préparation de la présidence française de l'Union européenne** en lien avec la DIACT, le Secrétariat d'Etat aux Affaires Européennes et les ministères concernés.
